

**PORTANT COMPOSITION DES BUREAUX DE VOTE
SCRUTINS DES 9 ET 10 NOVEMBRE 2021
PAR VOIE ÉLECTRONIQUE
RENOUVELLEMENT DES REPRÉSENTANTS DES USAGERS
AU CA ET À LA CFVU**

LE PRÉSIDENT,

- Vu l'arrêté du président n°2021-54-DAGAP du 20 septembre 2021 relatif à l'organisation des élections pour le renouvellement des représentants des usagers au conseil d'administration (CA), à la commission de la recherche (CR) et à la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) du conseil académique (CAC);
- Vu le procès-verbal de la réunion du comité électoral consultatif en date du 20 octobre 2021,

ARRÊTE,

Article 1

Conformément aux dispositions prévues à l'article 14-5 de l'arrêté susvisé n°2021-54 du 20 septembre 2021, il est constitué un bureau de vote électronique pour les scrutins concernés. Il est également constitué un bureau de vote électronique centralisateur ayant la responsabilité de l'ensemble des scrutins.

Article 2

Les bureaux de vote électronique sont composés pour chaque scrutin comme suit :

- Présidente : Florence DECUYPER, directrice des affaires générales et de l'aide au pilotage,
- Secrétaire : Natalia ERMILOV, responsable du Service des Affaires Juridiques.

Ils sont complétés par les délégués des listes candidates selon le scrutin :

Conseil d'administration :

- Geoffrey MANDON, liste « Bouge ton Campus avec Inter'asso Avignon et ses associations »,
- David OUAMOOUNO, liste « EN BANDE ORGANISÉE POUR LA RÉUSSITE, CONTRE LA PRÉCARITÉ AVEC L'UNEF ET ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES »,
- Lorraine LANGARD, liste « UNI : On agit, tu réussis ! ».

Commission de la formation et de la vie universitaire :

- Léa GRANIER, liste « Bouge ton Campus avec Inter'asso Avignon et ses associations »,
- Thaouban DRIDER, liste « EN BANDE ORGANISÉE POUR LA RÉUSSITE, CONTRE LA PRÉCARITÉ AVEC L'UNEF ET ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES »,
- Léo CAMUS, liste « UNI : On agit, tu réussis ! ».

Article 3

Le bureau de vote électronique centralisateur est composé comme suit :

- Présidente : Florence DECUYPER, directrice des affaires générales et de l'aide au pilotage,
- Secrétaire : Natalia ERMILOV, responsable du Service des Affaires Juridiques ;
- Quatre délégués de listes candidates :
Geoffrey MANDON, Léa GRANIER, Thaouban DRIDER, Léo CAMUS.

Article 4

Le présent arrêté sera affiché en zone présidence.

Il sera également consultable dans le recueil des actes et des décisions à la rubrique « actes réglementaires » sur le site internet de l'université par le menu accès rapide ou via la plateforme e-Doc de l'université – Affaires Juridiques – rubrique « actes réglementaires ».

Il sera transmis à monsieur le Recteur de Région académique, Chancelier des Universités.

Article 5

Le directeur général des services de l'université est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Avignon, le 21 octobre 2021

Le Président d'Avignon Université,

Philippe ELLERKAMP



Transmis au Recteur de région académique, Chancelier des universités, et publié le 2 OCT. 2021